



ADC SIIC

Société Européenne au capital de 20 572 093,32 euros
Siège social : Avenue de l'Astronomie 9 – 1210 Saint-Josse-Ten-Noode (Belgique)
RPM Bruxelles- Section francophone 0526.937.652

Bruxelles, le 28 Juin 2024,

Communiqué de presse relatif à l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2024 a notamment :

- approuvé le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31/12/2023 ;
- approuvé les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31/12/2023, en ce compris l'affectation du résultat ;
- donné décharge aux Administrateurs et au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31/12/2023 ;
- décidé d'octroyer aux Administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2024, une somme globale de 12.500 EUR à répartir librement par le Conseil d'Administration entre ses membres.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Société (contact@adcsiic.eu).